

Coronavirus COVID-19

RECOMMANDATIONS POUR LES RASSEMBLEMENTS PUBLICS EN LIEN AVEC LE COVID-19

Cet outil est destiné aux intervenants de santé publique qui sont consultés par des organisateurs de rassemblements ou d'événements publics afin de soutenir la prise de décision sur la tenue de l'événement, les mesures à prendre pendant celui-ci et les éléments à considérer pour recommander le report ou l'annulation de l'événement. Ces recommandations pourraient changer selon l'évolution de l'épidémiologie.

Mise à jour le 10 mars 2020

1. Il est recommandé d'évaluer le risque de transmission de la maladie à Covid-19 pendant l'événement :

- Présence de voyageurs en provenance de destinations avec transmission active?
- Présence de personnes ne pouvant pratiquer l'hygiène des mains ou respiratoire?
- Taille de l'événement?
- Activités prévues favorisant le contact rapproché entre les participants?
- Le document suivant présente des critères à considérer :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/professionnels-sante/rassemblement-masse-fonde-risques.html>

2. Les recommandations aux voyageurs doivent pouvoir être appliquées pendant l'activité

Les voyageurs en provenance de destinations où l'isolement volontaire est recommandé doivent s'abstenir de participer à l'événement. Plusieurs destinations présentent également des recommandations de surveillance des symptômes et d'éviter des rassemblements s'ils ne peuvent s'isoler facilement en présence de symptômes. Les recommandations sont mises à jour sur le site suivant :

<https://www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus/derniers-conseils-sante-voyageurs.html>

3. Les personnes présentant des symptômes compatibles avec le Covid-19 doivent s'abstenir de participer au rassemblement, même en présence de symptômes légers à modérés : toux, fièvre ou difficulté respiratoire.

4. Les personnes à risque plus élevé de complications du Covid-19 devraient considérer s'abstenir de participer au rassemblement : personnes de 70 ans et plus, personnes avec maladies respiratoires et cardiaques sous-jacentes ou immunodépression. Les diabétiques et personnes présentant de l'hypertension ont un risque plus élevé de décès et de complications dans la littérature disponible en date de début mars 2020.

5. Il est recommandé que des stratégies de mitigation soient mises en place pendant le rassemblement, par exemple:

- renforcer les pratiques d'hygiène des mains et respiratoire lors de ces événements et assurer la disponibilité des moyens pour ce faire (savon, eau, rince-mains antiseptiques);
- éviter de partager la nourriture et les breuvages, ou disperser et augmenter les points de services afin de réduire les possibilités de congrégation. Le recours à des repas servis en emballages individuels devrait être favorisé plutôt que les buffets;
- prévoir un lieu où les personnes développant de la fièvre ou de la toux pendant l'événement pourront s'isoler rapidement;
- encourager l'utilisation de pratiques alternatives au contact direct (ex. la bise, serrer la main) pour les salutations pendant le rassemblement;
- modifier le programme d'activités pour éviter celles nécessitant un contact physique entre les participants;
- changer le lieu de rencontre pour éviter l'entassement;
- échelonner les arrivées et les départs;
- assurer un nettoyage avec des produits réguliers (au moins une fois par jour dans l'ensemble, et idéalement au moins deux fois par jours pour les surfaces touchées fréquemment par de nombreuses personnes telles que les poignées de porte, rampes, boutons d'ascenseurs, etc.);
- etc.

6. Si le risque de transmission est jugé significatif et que les recommandations 2 à 5 sont peu applicables, ou non faisables, il est recommandé de considérer les mesures suivantes :

- limiter le nombre de participants afin de réduire le plus possible la proximité entre les individus (par exemple interdire l'accès aux spectateurs lors d'une compétition sportive et prévoir une diffusion en direct en remplacement);
- recourir à des modalités virtuelles pour le rassemblement;
- reporter tout événement jugé non essentiel;
- annuler l'événement.